



Bulletin d'Informations Communales

Edito du Maire



En espérant que vous avez passé un bel été de plénitude et de satisfaction, agréable et équilibré de l'esprit et du corps, je vous souhaite à tous une belle rentrée.

Notre marché de l'été, de juillet à fin août, lancé par la municipalité et les commerçants présents, a connu un vrai succès. Notre volonté est que cette manifestation soit pérennisée en 2025, en continuant de le soutenir et de le développer.

L'heure de la rentrée a sonné : un mois repère temporel, fin de trêves olympiques pour nos politiques, mais aussi rentrée pour notre municipalité & pour notre vie villageoise en signant le retour des vendanges.

Je tiens à souhaiter à tous les écoliers, enseignants, parents d'élèves et personnel communal ainsi qu'au périscolaire, une belle année scolaire 2024/2025. Nous accueillerons une équipe totalement renouvelée pour le périscolaire cette année.

Soultz-les-Bains, a une nouvelle fois vécu au rythme de nos manifestations estivales, plus ou moins suivi par nos villageois à travers le bal du 13 juillet à l'étang de pêche, le 15 août avec le pique-nique communal, le 17 août avec le 24h No Kill à l'étang de pêche et les manifestations tous les vendredis de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.

Un grand merci aux associations locales organisatrices de ces moments de partage et de convivialité.

Une bonne nouvelle pour notre village, le projet de pharmacie et d'installation de médecins et d'infirmiers a été validé par la Tribunal Administratif de Strasbourg à travers le rejet du référé et la condamnation de la famille, contre un projet d'intérêt communal fort et voulu par la population soultzoise. Il s'agit pour nous d'une grande victoire pour notre commune et surtout pour le pôle santé.

Merci au pharmacien et aux autres entreprises prenantes d'avoir fait confiance à la Commune et malgré les temps d'instruction, seul le résultat compte.

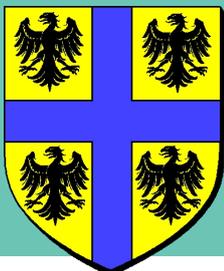
Je tiens une nouvelle fois à remercier les services municipaux autour de Stéphane et Corentin pour leur implication dans la vie quotidienne de notre cité et la réalisation des projets municipaux.

Notre "Bien vivre ensemble", c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous. Il est fait de tous ces petits riens qui pourraient donner un autre visage à notre village. Chacun est responsable de la propreté autour et à proximité immédiate de son logement ainsi que la gestion des déchets.

Etre élu, c'est servir. Cet intérêt public est le moteur de nos décisions. Notre passion et notre attachement à notre village continuent de guider notre action au service de tous.

Bien sincèrement à vous.

Votre Maire
Guy SCHMITT



Soultz les Bains

N°339

Taxe foncière 2024

Quelle est la date limite de paiement ?

Si vous êtes propriétaire ou usufruitier d'un appartement ou d'une maison (même si le logement est loué à un locataire), vous devez payer la taxe foncière sur les propriétés bâties. Vous avez jusqu'au 15 ou jusqu'au 20 octobre 2024 selon le moyen de paiement utilisé pour le faire.



Les avis de taxes foncières sont mis en ligne depuis le 28 août 2024 s'agissant des contribuables non mensualisés, et à partir du 20 septembre 2024 pour les contribuables mensualisés. Si vous avez opté pour l'avis en ligne, un mail vous est adressé pour vous informer de sa mise à disposition dans l'onglet « Documents » de votre espace Particulier. Votre avis de taxe foncière est consultable sur impots.gouv.fr, rubrique « Mes événements » sur la page d'accueil de votre espace particulier et aussi dans la rubrique « Documents ».

Date limite de paiement en cas de télépaiement (paiement en ligne)



S'il s'agit d'un premier paiement en ligne, il est nécessaire de vous munir de votre avis d'impôt et de vos références bancaires. Il est également possible de payer l'impôt par le biais d'un smartphone ou d'une tablette via l'application « *Impots.gouv* » (téléchargeable sur les plateformes habituelles d'applications) depuis l'onglet « payer mes impôts ». L'accès peut se faire par la saisie de votre numéro fiscal et de votre mot de passe ou en flashant le code imprimé sur votre avis d'impôt (en bas à gauche de la première page). Si vous choisissez le paiement dématérialisé (paiement direct en ligne par internet, smartphone ou tablette, prélèvement à l'échéance ou mensuel), **la date limite de paiement est le 20 octobre 2024 minuit** (débit du compte 5 jours plus tard).

Date limite de paiement pour les autres moyens de paiement

Pour les montants inférieurs à 300 €, vous pouvez régler jusqu'au 15 octobre 2024 par :

- ♦ TIPSEPA : vos coordonnées bancaires sont déjà pré-imprimées. Datez-le, signez-le et renvoyez-le au centre d'encaissement dont l'adresse figure sur le TIPSEPA. Si c'est la 1^{re} fois que vous payez par TIPSEPA ou que vous avez changé de coordonnées bancaires, il faut joindre un relevé d'identité bancaire (RIB) et renvoyer le tout au centre d'encaissement dont l'adresse figure sur le TIPSEPA ;
- ♦ chèque : votre chèque doit être libellé à l'ordre du Trésor public et envoyé au centre d'encaissement accompagné du TIPSEPA (pour servir de référence à votre paiement) sans le signer, ni le coller, ni l'agrafer ;
- ♦ virement : pour effectuer votre virement, vous devez contacter le service des impôts dont vous dépendez afin d'obtenir ses références bancaires. Ses coordonnées figurent sur votre avis d'impôt dans le cadre « Vos démarches ». Attention de prévoir le délai de traitement du virement par la banque ! La date faisant foi pour le paiement est celle du règlement interbancaire ;
- ♦ espèces : vous devez alors vous rendre, muni de votre avis d'impôt, dans un centre des finances publiques ou bien chez l'un des buralistes partenaires du « Paiement de proximité ».

À savoir : dans certains cas, l'avis de taxes foncières ne peut être établi pour cette date. Il est donc possible de recevoir sous format papier ou d'accéder en ligne à son avis de taxes foncières à une date postérieure. La date limite de paiement est bien sûr fixée en conséquence.

Vos avis sont consultables dans votre espace Particulier sur impots.gouv.fr. Pour accéder à votre espace Particulier vous pouvez vous identifier en page d'accueil du site impots.gouv.fr avec votre numéro fiscal et votre mot de passe, ou depuis le site FranceConnect en utilisant l'identité numérique de votre choix.

Foire Européenne de Strasbourg du 6 au 15 septembre 2024

Du 6 au 15 septembre 2024 de 10h à 20h (fermeture des stands à 20h) avec 2 nocturnes les vendredis 6 et 13 septembre jusqu'à 22h

Plus d'informations sur le lien : <https://www.foireurop.com/fr/informations-pratiques>



Chèque énergie 2024 : un portail étendant l'éligibilité a ouvert le 4 juillet



Le chèque énergie est versé chaque année aux ménages les plus modestes pour les aider à payer leurs factures d'électricité, de gaz ou encore de fioul domestique. La campagne d'envoi automatique des chèques énergie pour l'année 2024 a pris fin le 25 avril. Les ménages dont la situation a évolué en 2022 et qui n'ont pas reçu de chèque énergie peuvent faire une demande sur un portail dédié ouvert depuis le 4 juillet.

Un décret publié au Journal officiel le 5 mai 2024 a précisé les conditions d'éligibilité pour les chèques énergie émis cette année. Le chèque énergie est attribué sous conditions de ressources. Son montant, qui est calculé en fonction de votre revenu fiscal de référence (RFR) et de la composition de votre foyer, varie de 48 à 277 € par an.

Par exemple, en 2023, l'éligibilité au chèque énergie dépendait de vos revenus 2021 (déclarés auprès de l'administration fiscale en 2022) et de la composition de votre ménage établie à partir de votre déclaration de taxe d'habitation.

La suppression totale de la taxe d'habitation sur la résidence principale depuis le 1^{er} janvier 2023 a empêché un établissement mécanique d'une nouvelle liste de bénéficiaires du chèque énergie pour 2024. Il a ainsi été décidé que les ménages qui ont bénéficié du dispositif en 2023 recevraient aussi un chèque énergie en 2024, afin notamment de conserver le caractère automatique de l'envoi des chèques énergie.

Pour les ménages éligibles au dispositif cette année au titre de leur situation en 2022 (revenus déclarés à l'administration fiscale en 2023 et composition du ménage), et qui n'étaient pas éligibles l'année dernière, **un portail est mis en place à partir du 4 juillet 2024 pour leur permettre de demander le chèque énergie**. Cela concerne notamment :

- les jeunes qui sont entrés dans la vie active (primo-déclarants) ;
- les ménages dont les revenus ont baissé entre 2021 et 2022 ;
- les ménages qui ont connu une naissance en 2022.

Le portail de demande du chèque énergie est disponible via le site <https://chequeenergie2024.asp-public.fr/chqnrj2024/> jusqu'en décembre 2024.



Vous pouvez vérifier votre éligibilité au dispositif à l'aide d'un simulateur mis à disposition sur le lien suivant :

Jeun'Est pour les 15 – 29 ans

Tu as entre 15 et 29 ans et tu résides dans le Grand Est ? Découvre Jeun'Est, un site, une appli pour tous et une carte uniquement pour les lycéens.



La Région Grand Est, une région proche de ses jeunes !

En fonction de ton profil (lycéen, étudiant, apprenti, en Service Civique, demandeur d'emploi, en emploi...), **tu peux bénéficier d'avantages culture, sport et de bons plans**.

Retrouve toute l'information pratique qui t'intéresse sur l'orientation, la formation, le transport, les stages, l'apprentissage, la mobilité internationale, l'engagement, le volontariat, l'entrepreneuriat, le logement, la santé etc.

Avec ton compte Jeun'Est, tu pourras également accéder gratuitement :

- A **Do you speak Jeun'Est** pour apprendre ou approfondir plusieurs langues (anglais, espagnol, allemand, italien, portugais, chinois, alsacien et français) avec des extraits de films, séries, documentaires et des jeux.
- Au **Projet Voltaire**, un outil d'entraînement en ligne pour améliorer ton orthographe, enrichir ton vocabulaire ou encore améliorer ta syntaxe.

Profite également de bons plans (tourisme, festival...) et de jeux concours (places de match, de cinéma, de spectacle...)

Si tu n'es pas lycéen, tu ne recevras pas de carte physique. Ta « carte » sera virtuelle, tu pourras la retrouver dans ton compte Jeun'Est ou sur l'appli Jeun'Est.



Plus d'informations sur le lien :

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/jeunest-15-29-ans/>



Chaque année, la Marine Nationale recrute 4 000 jeunes, du niveau 3^e à bac +5, de 16 à 30 ans, dans plus de 80 métiers.



Sur tous les océans et toutes les mers du monde, la Marine Nationale assure en permanence la sécurité et la protection de l'espace maritime français.

Rejoindre la Marine Nationale c'est pratiquer des métiers valorisants, occuper des postes à fortes responsabilités, se former et développer ses compétences.

Les marins conseillers en recrutement du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées vous renseignent sur ces métiers accessibles à tous, dans les domaines suivants : opérations navales, restauration, mécanique et maintenance, navigation et manœuvres, aéronautique navale, soutien (logistique, ressources humaines...), systèmes d'information et de communication, cybersécurité, protection, sécurité, nucléaire ou encore plongée.

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées

Bureau Marine

1, rue de Saales
67071 Strasbourg CEDEX
Tél : 03.90.23.26.70

Mail : cirfa-marine-strasbourg.sec.fct@intra.def.gouv.fr

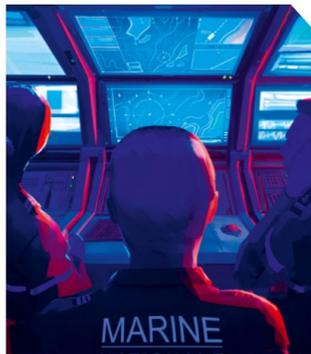
Site internet : <http://www.lamarinerecrute.fr>

Facebook : CIRFA Marine Strasbourg

4 ENVIRONNEMENTS D'EMPLOI



BÂTIMENTS DE SURFACE



SOUS-MARINS



AÉRONAUTIQUE NAVALE



FUSILIERS MARINS

Recensement militaire

N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile : Cette démarche est indispensable et vous donne des droits. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie. Elle est exigée pour passer vos examens et concours ainsi que pour le permis de conduire. Le recensement vous permettra par la suite d'être convoqué pour votre « JAPD », journée d'appel de préparation à la défense.

Alors n'attendez pas :

Vous venez d'avoir 16 ans : présentez-vous à la mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille pour vous faire recenser. Vous avez plus de 16 ans et 3 mois et vous n'êtes pas recensé ? Présentez-vous le plus tôt possible à la mairie pour bénéficier de vos droits.



Le covoiturage courte-distance avec ST'HOPLA et KAROS

Depuis le 13 septembre 2023, le PETR Bruche Mossig propose un programme de covoiturage intitulé St'Hopla.

La mise en relation entre conducteur et passager est facilitée grâce au partenariat avec l'application mobile Karos disponible gratuitement sur Google Play et Apple Store.

L'application Karos est simple et intuitive. Après avoir téléchargé l'application, il suffit d'inscrire un mail, un numéro de téléphone, une adresse de domicile (non publiée), une adresse de travail ou de lieu de destination. Et c'est parti !

Chaque trajet proposé peut être défini de manière récurrente – typiquement un trajet domicile-travail – ou ponctuelle. **Une tarification incitative est proposée par la collectivité.**

Pour chaque trajet :

- ◆ Rémunération conducteur (par passager) 2€ jusque 30km, puis 0,10cts du km supplémentaire.
- ◆ Coût pour le passager 1€ jusque 30km puis 0,10cts du km supp. Prise en charge d'1€ par trajet par le PETR Bruche Mossig, à la limite de 2 trajets par jour.



Un conducteur, au bout des 10 premiers trajets, bénéficie d'une prime de 100€ par l'Etat. Il serait dommage de ne pas en profiter !

En complément de l'application Karos, les 68 communes déploient plus de 200 panneaux d'arrêt St'Hopla sur le territoire, afin d'inciter au covoiturage par la création de points d'arrêt dédiés accessibles à pied ou à vélo dans chaque commune, et pour faciliter la pratique de l'autostop pour ceux qui le souhaitent.



Battues grands gibiers 2024-2025

L'Association de Chasse du STAHLBERG qui est titulaire du lot de chasse de notre Commune du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 et présidée par M. Patrick CLAUS, organisera des battues les dimanches :

Grands Gibiers
3 novembre 2024
1^{er} décembre 2024
12 janvier 2025

Par principe de précaution et pour éviter tout incident ou accident, nous invitons la population à ne pas se promener en forêt à ces dates.

Il est à rappeler que la location de cette chasse (2 500 euros/an) est affectée de droit à l'entretien des chemins ruraux permettant en particulier de payer le fauchage annuel des accotements.

Battues sur le terrain militaire de Mutzig 2024-2025

L'Association Diane de Strasbourg-Mutzig, association de chasse militaire titulaire du droit de chasse dans l'enceinte militaire du fort de Mutzig présidée par M. Eric VAGNER, organisera des battues les dimanches :

17 novembre
1^{er}, 15 et 19 décembre 2024
12 janvier 2025

Par principe de précaution et pour éviter tout incident ou accident, nous invitons la population à ne pas se promener en forêt à ces dates.



Nouveaux arrivants

Le droit local rend obligatoire l'inscription en Mairie à tout nouvel arrivant au sein de notre village. La déclaration d'arrivée dans notre collectivité permettra d'une part de vous associer à notre vie locale (bibliothèque, liste électorale, ...) et d'autre part de programmer et de planifier l'évolution de notre village (école primaire...).

La réunion aura lieu le **vendredi 15 novembre à 20h.**

E tat C ivil

GRANDS ANNIVERSAIRES

SEPTEMBRE

Monsieur **Claude GERARD**,
Né 6 septembre 1940, a fêté ses 84 ans
Madame **Marie-Renée CHEVALLIER**,
Née le 13 septembre 1930, a fêté ses 94 ans
Madame **Marguerite KLUGESHERZ**,
Née le 20 septembre 1934, fêtera ses 90 ans



OCTOBRE

Monsieur **Robert MUHLMAYER**,
Né le 4 octobre 1940, fêtera ses 84 ans
Monsieur **Stanislas BUCZKO**,
Né le 14 octobre 1935, fêtera ses 89 ans
Monsieur **Jean-Pierre SCHAEFFER**,
Né le 27 octobre 1942, fêtera ses 82 ans
Madame **Marie-Madeleine MOERCKEL**,
Née le 30 octobre 1939, fêtera ses 85 ans
Madame **Marie Gabrielle FARNER**,
Née le 30 octobre 1943, fêtera ses 81 ans

MARIAGE

David WILLMANN et **Johanna LEGOLL**
Le 10 août 2024 à SOULTZ-LES-BAINS
Odin FIORINDO et **Gaëlle MARCK**
Le 10 août 2024 à SOULTZ-LES-BAINS
Lucas RIEHM et **Elodie KLUGESHERZ**
Le 20 août 2024 à SOULTZ-LES-BAINS



NAISSANCE

Alice SAINT-JOURS, née le 3 juillet 2024
Fille de Jessica RUDLER et de Olivier SAINT-JOURS
Emeline VOGEL, née le 26 août 2024
Fille de Rosalie KIA et de Frédéric VOGEL



DÈCÈS

Francis BOCHINGER, le 25 juin 2024



D écouverte de S oultz-les-B ains



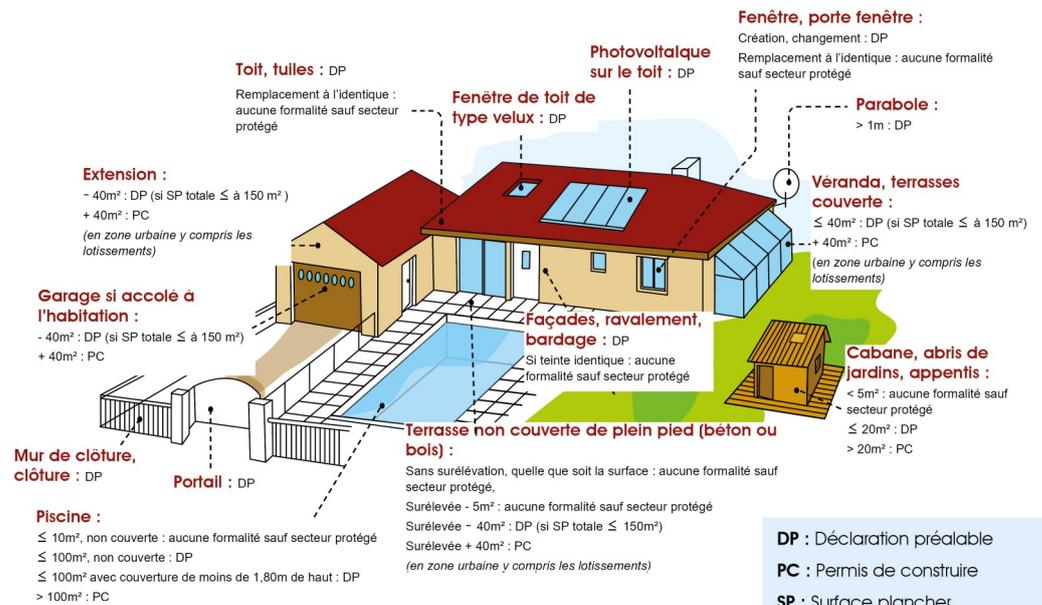
En 1918, prévaut toujours la technique de la quenouille. Autour des échelas sont attachés les ceps de vigne et les sarmets. La famille GOEFFT s'apprête à démarrer les travaux.



Demandeur	Objet	Adresse du demandeur	Date de la décision
Société EDF ENR	Installation d'un générateur photovoltaïque <i>9, rue du Marker</i>	27 chemin des peupliers 69570 DARDILLY	A : 10/06/2024
M. Steve ROSER	Remplacement de la clôture et du portail avec ajout d'un portail et portillon - <i>7, rue Neuve</i>	7, rue Neuve 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 25/06/2024
Le Biblenhof Représenté par M. Georges BENDIYAN	Rénovation et prolongement du toit en couvertine sur le mur du porche d'entrée, pose d'une marquise sur la porte d'entrée du restaurant (côté cour) et mise en peinture du porche d'entrée du restaurant, façade sud - <i>6, rue de Biblenheim</i>	6, rue de Biblenheim 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 15/07/2024
Mme Camille CHAUFFAILLE	Pose d'un vélux - <i>14, rue de Biblenheim</i>	14, rue de Biblenheim 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 15/07/2024
M. Gwenaël MAILLOT	Construction d'une maison individuelle en R+1 sur sous-sol - <i>Lot n°4 - Lotissement Saint-Amand</i>	4, rue du Gabon 67400 ILLKIRCH	R : 24/08/2024
M. Lucas SCHMITT	Construction d'une maison individuelle en R+1 sur sous-sol - <i>Lot n°12- Lotissement Saint-Amand</i>	68, route de Vin 67310 DANGOLSHEIM	R : 24/08/2024

Attention

La Commune de SOULTZ-LES-BAINS est soumise à l'avis de l'Architecte de France. Avant tout travaux dans le périmètre ou en dehors, pensez à consulter les services de la mairie et surtout, ne signez pas de devis avant prise de renseignements.



Publicité et enseignes

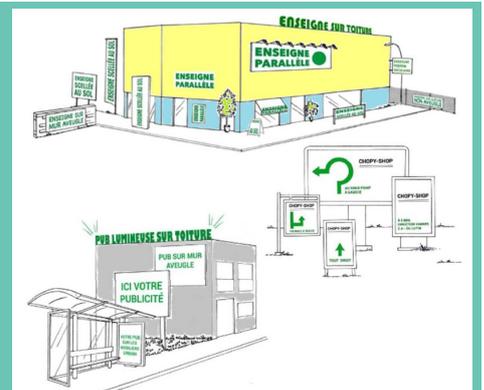
Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Commune de SOULTZ-LES-BAINS est en charge de la publicité et des enseignes sur l'ensemble du ban communal.

Trois catégories sont ainsi concernées par ce dispositif à savoir, les enseignes, pré-enseignes et les publicités.

Aussi, il est rappelé à l'ensemble des habitants, associations, particuliers ou commerçants qu'avant toute réalisation d'un des trois dispositifs ci-dessus mentionné, un dossier de demande d'installation est à déposer en Mairie pour instruction et validation avant tout travaux et commande de matériel.

Les dispositifs réglementés sont visibles des « *voies ouvertes à la circulation publique* »

Attention : la publicité éphémère est également concernée par cette nouvelle disposition réglementaire.



Mise en place d'une aide pour la récupération d'eau de pluie

AIDE FINANCIÈRE
pour la récupération
et l'infiltration de
l'eau de pluie



La période de jardinage battant son plein, associée avec l'entrée en période automnale, nous nous permettons de relayer une opération intéressante lancée par la Communauté de Communes de la région de MOLSHEIM-MUTZIG concernant la délicate question de la gestion de l'eau.

En effet, qui dit jardinage dit arrosage, et qui dit arrosage dit utilisation d'eau. Or, afin d'encourager la réutilisation des eaux pluviales, notamment à des fins d'arrosage, en lieu et place de l'eau du robinet, la COMCOM propose de subventionner à hauteur d'un montant d'aide de 50% des travaux ou achats réalisés (plafonné à 250 € TTC par foyer, ou en cas de copropriété, à 100€ par unité de logement).

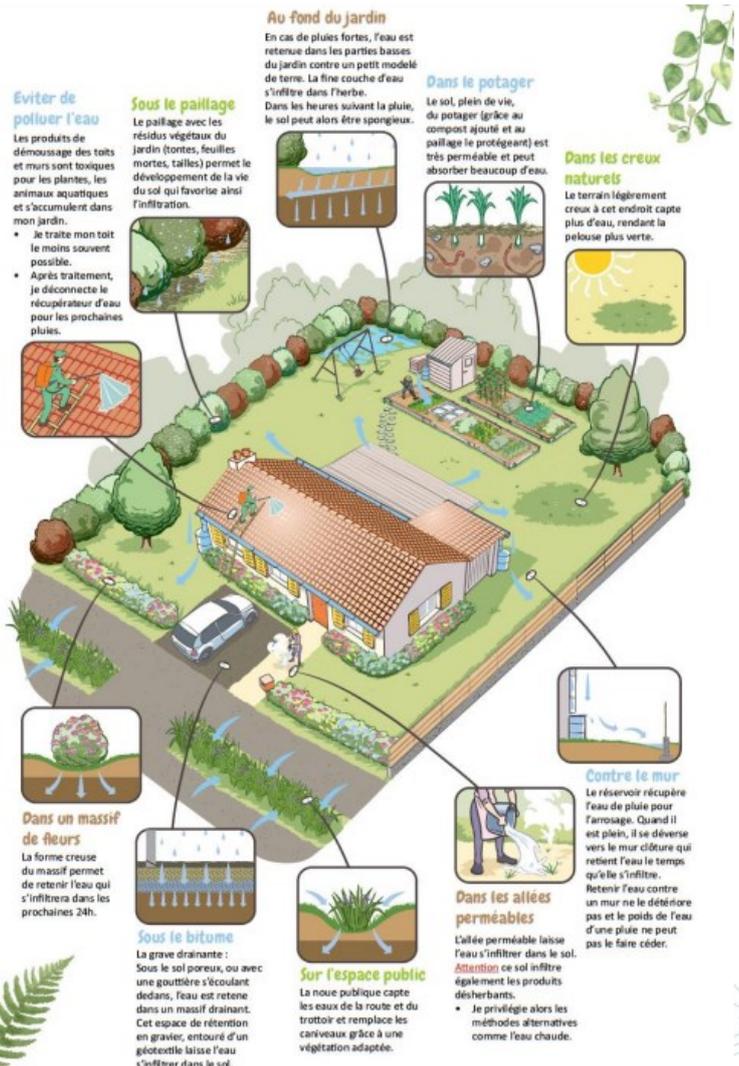
Ces achats ou travaux peuvent concerner l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie, la modification de gouttières, la réalisation de tranchées d'infiltration ou de jardin de pluie, ..., le critère de recevabilité principale étant que ces prestations doivent permettre de détourner les eaux de pluie du réseau d'assainissement vers le jardin.

Un flyer contenant des explications complémentaires, un formulaire de demande d'aide financière ainsi que la liste des pièces justificatives peut être récupéré en mairie.

Pour toute question supplémentaire, vous pouvez adresser vos demandes à M. Thomas DIEBOLD à l'adresse mail : tdiebold@cc-molsheim-mutzig.fr

Comment intégrer l'eau de pluie dans son jardin ?

L'eau de pluie : n'en perdons pas une goutte !!





2024

ACTIVITÉS NATURE Espaces naturels Sensibles

En famille
De 14h à 17h

8 € couple
5 € individuel
2€ enfant
*à partir de 6 ans

Promenades guidées par un professionnel de la Maison de la Nature Bruche Piémont à destination du public familial afin de découvrir les espaces naturels sensibles



Fruits, graines et feuilles - 23 octobre - Soultz les Bains

La colline du Jesselberg est constituée de pelouses, haies et de forêt qui en font un site naturel remarquable. La balade automnale sera axée sur la découverte de cet environnement protégé.



Informations & inscriptions :

<https://www.helloasso.com/associations/maison-de-la-nature-bruche-piemont>



En cas de force majeure, la MNPB se réserve le droit d'annuler la sortie. Dans ce cas uniquement les participants seront remboursés



MAISON DE LA NATURE BRUCHE PIÉMONT

24, rue du Nideck F-67280 OBERHASLACH

Tel. 09 53 17 41 23

Site - www.mnbruchepiemont.org

FB - @maisondelanaturebruchepiemont



Déchèteries

Select'om

Trions toujours plus nos déchets, les déchèteries les plus proches,

- Marlenheim : Rue de l'Usine. Tél. : **03.88.33.56.12**

Horaires : Mardi de 13h30 à 19h00

Judi et Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

- Molsheim : 52 Route Industrielle de la Hardt.

Tél. : **03.88.47.92.20**

Horaires : du Mardi au Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Prochaines collectes sélectives :

20/09 et 18/10

Pour les déchets ménagers spéciaux (acides, bases, phytosanitaires, pâteux et solvants) sont acceptés tous les jours d'ouvertures à la déchèterie de Molsheim et deux fois par an dans les autres déchèteries.

Notons que les déchets dangereux sont acceptés dans la limite de 30 kg par foyer pour les particuliers.

Pour plus d'information sur le site internet du Select'om : [Accueil - Select'om \(select-om.com\)](http://Accueil - Select'om (select-om.com))

Nouveau commerce à SOULTZ-LES-BAINS

Installée dans l'ancien cabinet d'ostéopathie situé au 37F rue de Molsheim, j'exerce en tant que **coach en nutrition**. Mon objectif est de permettre aux femmes de prendre soin de leur santé en rééquilibrant leur alimentation, mais également de les aider à perdre du poids de manière durable, si tel est leur besoin.

Je pratique également le drainage lymphatique et massage minceur, soins qui peuvent se pratiquer en complément de ces rééquilibrages alimentaires, ou non.

Le drainage lymphatique, c'est quoi ?

C'est une technique de massage qui vise à stimuler la circulation de la lymphe dans le corps, afin d'éliminer les toxines. Ce soin permettra notamment de diminuer l'effet « jambes lourdes » et les éventuels oedèmes.

Je serai ravie de vous accueillir dans mon cabinet, tant pour des coachings en nutrition, que pour des massages.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur mon site : www.alicia-accompagnement.fr, je suis également joignable au 06.95.95.97.05 ou par mail : alicia.acc.nutrition@gmail.com



Cabinet d'ostéopathie

Pour rappel, vos deux ostéopathes, Alexia & Chloé vous accueillent au sein du cabinet d'ostéopathie au 37E rue de Molsheim.

Vous pouvez prendre rendez-vous via Doctolib ou par téléphone

Alexia : 06.27.33.68.40
& Chloé : 07.67.23.79.69



CABINET INFIRMIER de SOULTZ-LES-BAINS

Catherine FORTUNÉ-WELLER
Clémence HUTTER
Delphine MASQUELIER



Soins infirmiers à domicile

06.95.37.64.55

20 rue du Fort
67120 SOULTZ-LES-BAINS

Revue de  resse

DNA
DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

Les travaux de la maison médicale vont continuer

DNA du 28 juin 2024

Le tribunal administratif de Strasbourg a rejeté le recours déposé par des voisins qui demandaient l'arrêt des travaux de la maison médicale à Soultz-les-Bains.

« Je suis plus serein pour la suite... » Nicolas Friedrich ne cache pas son soulagement. Le lundi 24 juin, le tribunal administratif a rejeté la requête en référé suspension déposée par un couple de voisins contre son projet de maison médicale à Soultz-les-Bains. Dans leur recours, les plaignants demandaient à la fois l'arrêt des travaux et le retrait du permis de construire délivré par la Commune.

Ils ont deux mois pour faire appel de cette décision du tribunal administratif. Le dossier devra ensuite être jugé sur le fond, ce qui prendra plusieurs mois, voire plusieurs années. « Peu importe tant que je peux continuer les travaux car j'ai des délais à respecter », poursuit Nicolas Friedrich, par ailleurs propriétaire de l'actuelle pharmacie de Soultz-les-Bains.



La future maison de santé est en construction depuis février sur l'emprise numéros 32 et 34 de la route de Molsheim. Nicolas Friedrich a prévu d'y installer son officine. La structure accueillera aussi les trois infirmières libérales du village ainsi que deux médecins généralistes. L'agence immobilière Maps immobilier intégrera l'étage.

Entre 230 et 250 manifestants (selon la gendarmerie) s'étaient mobilisés pour soutenir le projet le dimanche 16 juin.

Un artiste à SOULTZ-LES-BAINS

Depuis quelques mois, vous pouvez apercevoir des œuvres en stationnement à SOULTZ-LES-BAINS ou exposées à l'entrée de notre commune sur l'espace vert devant la boulangerie KLUGESHERZ, devant la ferme ROTHGERBER à TRAENHEIM ou encore plus récemment à MOLSHEIM en face du siège de la Communauté des Communes.

Mais qui est cet artiste, originaire de SOULTZ-LES-BAINS ? Vous l'avez tous reconnu, il s'agit de Joël VALLON alias DJO, artiste peintre sculpteur, autodidacte français de 51 ans.

Djo, deux casquettes :

- ◆ L'une façon des œuvres monumentales en fer à béton : du matériau brut pour des réalisations tout en finesse. Une technique qui se résume à une pince multiprise, un coupe boulon, un poste à souder et la force du poignet.
- ◆ La deuxième, sa passion première la peinture, une base artistique usant intégralement pinceaux et peintures à l'huile reflétant des portraits de stars en noir et blanc mêlée à la technologie pour donner goût à un nouveau genre artistique « Touchart 2.0 ».

Depuis quelques semaines, DJO s'est également installé provisoirement à SOULTZ-LES-BAINS pour réaliser de nouvelles œuvres et nous vous proposons de découvrir quelques photos de l'une de ces créations destinées à l'Entreprise SIEBERT de WOLXHEIM.



DJO.
By Joël Vallon



Photos Christian FARNER

Sculpteur, Peintre hyperréaliste

Autodidacte, j'ai découvert la peinture à l'âge de 18 ans, puis la sculpture en 2005.

De par mon parcours atypique – ainsi que les belles rencontres qui l'ont ponctué – j'expose mes œuvres et mes réalisations artistiques à l'étranger : Shanghai, Dubaï, New-York, Monté Carlo, Saint Tropez.

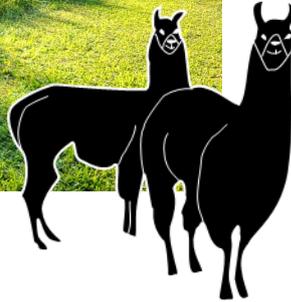
Tantôt des œuvres peintes à l'huile hyperréalistes, tantôt des œuvres métalliques...

En m'installant dans les Landes en 2016, je façonne un nouvel équilibre et ressens ce désir de mettre en scène mes créations.



Tonte des lamas

Comme chaque année, Chokina et Pépita, nos deux lamas, âgées de 10 ans, ont eu droit à la visite du coiffeur le mardi 9 juillet pour une nouvelle coupe d'été.



Bal du 13 juillet

Cette année, changement d'ambiance pour le bal du 13 juillet avec une organisation complète pour l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques à l'étang.

Plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour le bal populaire dans la joie & la bonne humeur avec des tartes flambées et bonnes bières. La fête a duré bien tard dans la nuit.

SOULTZ-LES-BAINS
Fête Nationale
le 13 juillet des 19h
à l'étang de pêche

Animation Musicale
DJ ELVIS

L'ensemble des habitants connés

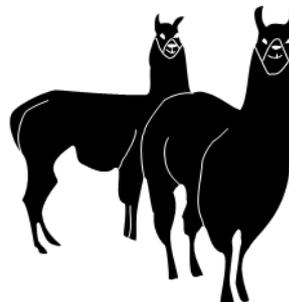
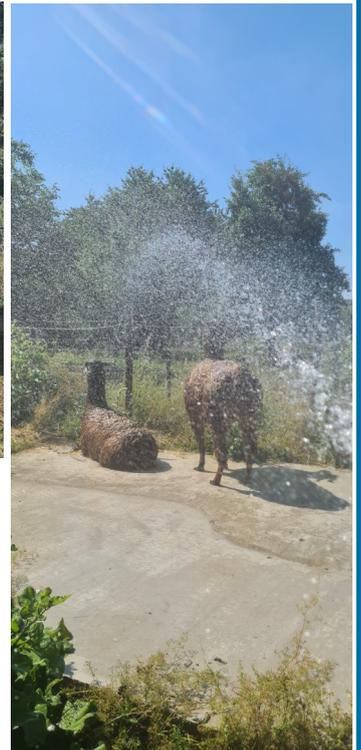
Tartes flambées
& bière sur place

Organisé par l'AAPPMA

Pour plus d'information :
Par téléphone M. REISSER au 06 31 41 01 26
ou M. HENQ au 06 33 95 16 66
par mail à l'adresse daniel.reisser67@gmail.com

Un été à Soultz-les-Bains

Cette année encore, en raison des fortes chaleurs, Pépita et Chokina ont bénéficié d'un rafraîchissement sur mesure grâce à leur soigneur, Christian.



Pique-Nique du 15 août

Le « traditionnel » pique-nique du 15 août s'est tenu une nouvelle fois à l'IR6, rue des Casemates.

La bonne humeur et le sourire étaient bien présents à cet événement, géré par les membres de l'Association Au Boum Cœur. C'est dans une ambiance bon enfant et joyeuse que la journée s'est déroulée autour de grillades, salades et boissons.



24 h de pêche à l'AAPPMA

L'AAPPMA de Soultz-les-Bains a organisé un week-end de pêche de 24h à la carpe en non-kill (*remise à l'eau du poisson après la pêche et pesée*) qui a eu lieu du 17 au 18 août.

Durant les 2 jours, l'équipe de l'AAPPMA a également proposé une soirée tartes flambées qui a connu un grand succès ainsi qu'un repas le lendemain composé de collet-frites, café et dessert.



Cette pêche a permis de sortir 526,90 kg de carpes. 3 prix ont été remis pour les plus chanceux ; 1^{er} prix pour l'équipe « Yves » avec 158,30 kg, 2^{ème} prix pour l'équipe « Gérard » avec 83,40 kg et le 3^{ème} prix pour l'équipe « Yanis » avec 78,50 kg.

A l'issue de la rencontre, un pot de l'amitié a eu lieu.

Moment convivial Rue de la Paix/Rue de Saverne

Pour la 3^{ème} année, des habitants de la rue de la Paix / Saverne ont partagé un moment convivial lors de la Tartes flambées party, le dimanche 1^{er} septembre, à quelques heures de la rentrée des classes.

Ce fut un moment chaleureux et convivial & qui a permis de créer des rigolades et des souvenirs inoubliables.



Rendez-vous est donné à l'année prochaine.





Informations ASL Soultz les Bains & CTC Marle-Soultz



Ecole de Basket

Pour qui ?

Les jeunes dès 4/5 ans (baby basket), nés en 2020, jusqu'à ceux nés en 2016 voire 2015 pour les débutants (de U7 à U11).

Par qui ?

Les jeunes seront encadrés par des licenciés de la CTC, parents et jeunes du club.



Quand ?

Un entraînement commun à tous les jeunes tous les samedis matin (sauf lors des vacances) à la salle de Soultz les Bains de 10h00 à 11h15 à partir du 21 septembre 2024.

Si le jeune veut poursuivre après 2 ou 3 séances de découverte, le prix de la licence est de 80€ (possibilité de réduire de 50€ avec le pass'sport).



Autres équipes de basket

En basket compétition :

La CTC possède **5 équipes séniors** dont 2 féminines et 3 masculines.

Il y a également **8 équipes "jeunes"**, dont en féminines une U15F (minimes), une U13F (benjamines) et U11F (poussines). En masculines, une U18M (cadets), une U15M (minimes), deux U13M (benjamins) et U11M (poussins).

En basket loisir :

La CTC possède des créneaux pour du basket loisir les lundis et vendredis en début de soirée.

Festivités

Tout au long de l'année, le club de l'ASL Soultz Les Bains propose aux habitants de la commune de venir découvrir le club et ses équipes lors de moments festifs avec des soirées tartes flambées, paella, ...

Pour nous suivre et nous contacter

Vous pouvez suivre le club de l'ASL Soultz Les Bains sur  et aussi sur  .
Pour toutes informations vous pouvez également nous contacter par courriel à ctcmarlesoultz@gmail.com ou aslsoultz@gmail.com



Rentrée du Club Féminin

L'heure de la rentrée a sonné au Club Féminin.

Cette année, les activités reprendront le

**Judi 26 septembre à 20h00
à la bibliothèque.**

Lors de cette soirée de rentrée sera établi le programme de la saison

Contact : Cécile SALOMON au 03.88.38.51.64
Marie-Paule CHAUVET au 06.69.82.50.45



Info Don du Sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le **Mercredi 30 octobre 2024** au Hall des Sports de 17h00 à 20h00. Nous comptons sur vous. Donnez votre sang, sauvez 3 vies.



I nformations paroissiales

Départ des prêtres :

- ◆ Dimanche 8 Septembre à 10h00 en l'église de Molsheim (messe unique) : Messe d'action de grâce en présence des pères Jauffrey et Alexis (suivie d'un verre de l'amitié à l'hôtel de la Monnaie - salle Manderscheidt)

Arrivée du nouveau curé et installation :

- ◆ Samedi 14 Septembre à 18h00 en l'église d'Ernolsheim : Installation par M. le chanoine Christian Kamenisch (vicaire épiscopal) de M. l'abbé Sylvain Boko, comme curé de la communauté de paroisses sainte Edith Stein (suivie d'un verre de l'amitié à la salle communale d'Ernolsheim)
- ◆ Dimanche 22 Septembre à 15h00 (pas de messe le matin) : Installation par M. le chanoine Christian Kamenisch (vicaire épiscopal) de M. l'abbé Sylvain Boko, comme curé de la paroisse de Molsheim (suivie d'un verre de l'amitié à la Maison des élèves - salle Catherine Peter)



Pour information :

- ⇒ Le nouveau curé, le Père Sylvain Boko, résidera au presbytère de Molsheim.
- ⇒ Le prêtre coopérateur résidera au presbytère d'Ernolsheim. Pour l'heure, le nom du confrère n'est pas encore connu.

Installation de l'abbé Jauffrey Walter et de l'abbé Alexis Afagnon

- ◆ Dimanche 15 Septembre à 15h00, en la Basilique de Marienthal : Installation par Mgr Pascal Delannoy, de M. l'abbé Jauffrey Walter, comme recteur du sanctuaire et directeur de la Maison des prêtres. (suivie d'un verre de l'amitié au Foyer saint Joseph)
- ◆ Dimanche 6 Octobre à 15h00, en l'église de Holtzwihr : Installation par M. le chanoine Christian Kamenisch, de M. l'abbé Alexis Afagnon, comme curé de la communauté de paroisses "Ried et Hardt" (suivie d'un verre de l'amitié)

T ravaux

Enrobés rue de la Croix



Après des travaux de renouvellement de la conduite d'eau fin d'année 2023, l'entreprise EUROVIA réalisera pour le compte de la Communauté des Communes de la Région Molsheim-Mutzig les travaux de pose d'enrobés dans la rue de la Croix et la rue Bellevue à compter du **jeudi 5 septembre 2024**.

Ces travaux se dérouleront jusqu'au vendredi 13 septembre 2024.

Durant cette période de travaux, la circulation sera interdite et les habitations seront accessibles difficilement.

De plus la collecte des ordures ménagères sera réaménagée comme durant les travaux de renouvellement du réseau d'eau soit sur le carrefour de la rue de Molsheim ou sur le carrefour de la rue des vergers.

L'arrêté de circulation est disponible en mairie.

Nous tenons encore à remercier l'ensemble des habitants de la rue pour leur patience durant cette période d'attente de fin de chantier



S orties S portives



22ème Edition

tOUR-veL

Communauté de Communes
de la Région de Molsheim-Mutzig

22 septembre 2024

Les points de départ - Edition 2024 :

1. Molsheim [Thématique Mobilité Douce]
2. Mutzig [Thématique Mobilité Douce]
3. Ergersheim (départ des élus) [Thématique Eau & Energie]
4. Duppigheim [Thématique Déchets & Valorisation]

Les points de départ organisent l'inscription des participants entre **8h30 à 11h00** puis la collation offerte aux participants à savoir une paire de knacks, un éclair et une boisson.

Les points de ravitaillement – Edition 2024 :

1. Dorlisheim
2. Wolxheim
3. Ernolsheim-Bruche
4. Altorf

Les points de ravitaillement distribuent de 8h30 à 12h des petites collations sucrées et des boissons.

Nouveautés :

- Thématique dédiée à chaque point de départ
- Eco labellisation de Niveau 1



Tombola

Cadeaux à gagner !



Les bulletins seront à retirer et à déposer, sur place, lors des inscriptions.

Les animations :

MOLSHEIM

- Atelier de réparation de vélo – Cyclimooov
- Présentation des sentiers pédestres du territoire – Club Vosgien
- La Molshémienne – Office municipal des sports de Molsheim

MUTZIG

- Passage du Biker 1 – Trace Verte
- Présentation de St'Hopla – PETR Bruche Mossig
- Démonstration de Danse Country – Sweet Boots

DUPPIGHEIM

- Dépistage de la glycémie – Alsace Cardio
- Animation Tri des Déchets – Select'Om
- Thématique épuration - SDEA

ERGERSHEIM

- La ressource en eau – SDEA
- Récupération des eaux de pluie – CC de Molsheim – Mutzig
- Transition énergétique – CC de Molsheim – Mutzig
- Rivières & Inondations – Syndicat Mixte Bassin Bruche Mossig

22ème Edition

tOUR-veL

Communauté de Communes
de la Région de Molsheim-Mutzig

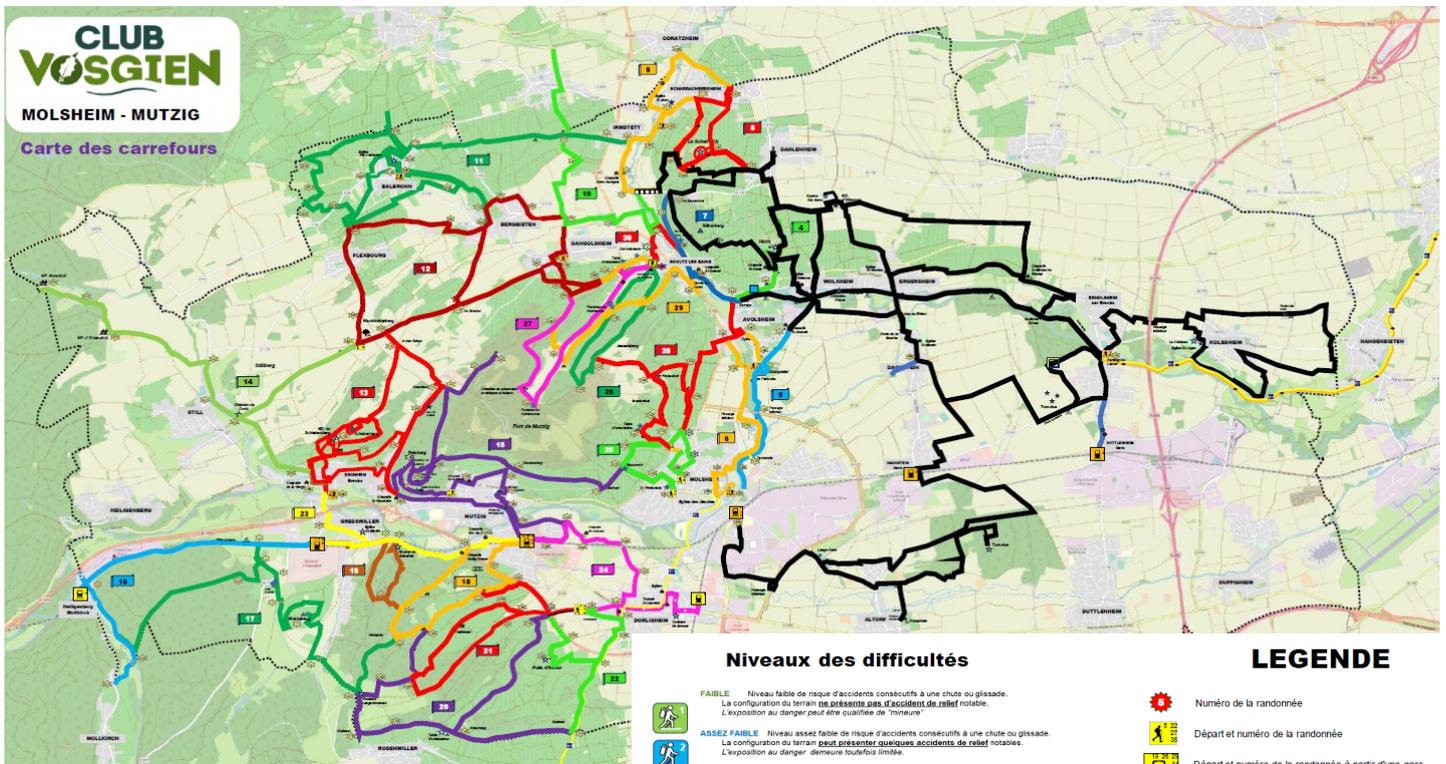
22 septembre 2024

Sentiers pédestres du Club Vosgien sur le territoire communal

Le Club Vosgien de Molsheim-Mutzig a entrepris une opération d'envergure, avec le soutien de la Communauté des Communes de la Région Molsheim-Mutzig, afin de re-baliser l'ensemble des itinéraires pédestres de son secteur.

Tout d'abord, un énorme travail de numérisation de l'ensemble des données a été réalisé par un des bénévoles de l'association. Une étude affinée et une concertation avec les municipalités ont permis de rendre le réseau de sentiers plus rationnel tout en fixant autant que possible les gares comme point de départ des circuits.

A présent, l'équipe terrain s'active à la mise en place de la nouvelle signalétique sur le terrain. Outre les plaquettes et panneaux directionnels qui jalonnent les parcours, des panneaux généraux munis de QR Codes sont placés aux endroits stratégiques.



4 Circuit des CROIX Circuit 14 km - 4h00



15 Circuit du JESSELSBERG Circuit 4,5 km - 1h20



Niveaux des difficultés

- FAIBLE** Niveau faible de risque d'accidents consécutifs à une chute ou glissade. La configuration du terrain ne présente pas d'accident de relief notable. L'exposition au danger peut être qualifiée de "mineure".
- ASSEZ FAIBLE** Niveau assez faible de risque d'accidents consécutifs à une chute ou glissade. La configuration du terrain peut présenter quelques accidents de relief notables. L'exposition au danger demeure toutefois limitée.
- PEU ELEVE** Niveau peu élevé de risque d'accidents consécutifs à une chute ou glissade. La configuration du terrain présente quelques accidents de relief notables. (Escaliers) L'exposition au danger peut être qualifiée de possible et avérée.
- ASSEZ ELEVE** Niveau assez élevé de risque d'accidents consécutifs à une chute ou glissade. La configuration du terrain présente des accidents de relief notables. (Micro-canyons) L'exposition au danger peut être qualifiée de forte.
- PMR** Sentier accessible aux personnes à mobilité réduite, ACCOMPAGNEES. La configuration du terrain ne présente pas d'accident de relief notable.

LEGENDE

- Numéro de la randonnée
- Départ et numéro de la randonnée
- Départ et numéro de la randonnée à partir d'une gare
- Eglises et Chapelles
- Sites et points d'intérêts
- Aire d'arrêt



Quelques chiffres



- 1 Je respecte le tracé des sentiers
 - 2 Je ramasse mes déchets
 - 3 Je respecte la Faune et la Flore
 - 4 Je ne fais pas de feu dans la nature
 - 5 Je ne dégrade pas les cultures et plantations
 - 6 Je tiens mon chien en laisse
 - 7 Je me renseigne sur les périodes de chasse
 - 8 Je ferme les clôtures et barrières
 - 9 Je respecte les espaces protégés
 - 10 Je respecte le balisage des sentiers
- Bonne randonnée.....

Balisage des sentiers

Les panneaux de circuit

Placés au départ, ils sont destinés à présenter le détail d'un circuit de façon symbolisée. Il renseigne le promoteur sur le nom du circuit, sa longueur, sa durée, son tracé, son balisage, ainsi que sur les divers points de passage.

Les panneaux directionnels

L'objectif des panneaux directionnels, à l'image des panneaux routiers, est de renseigner le randonneur sur la direction et les différentes étapes avec indication du temps de marche.



Les panneaux de lieu-dit

Ces panneaux circulaires, à liseret vert, renseignent le randonneur sur le nom de l'endroit où il se trouve, sur son altitude, ses coordonnées GPS ainsi que sur les points d'intérêts rencontrés sur le circuit.



Journées du atrimoine

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, des animations vous sont proposées le dimanche 22 septembre.

Exposition à la Bibliothèque

de 14h00 à 18h00



Maman, les petits bateaux...

Venez découvrir l'armada de Serge : bateau de plaisance, barque de pêcheur ou encore pédalo, tous ces (petits) bateaux témoignent de sa passion pour les modèles réduits.

En cette année du 80^{ème} anniversaire du débarquement, un petit rappel à notre mémoire sera réalisé.

Une barge du débarquement d'une longueur de 70 cm, un camion amphibie qui a débarqué le Général de Gaulle sur les plages de Normandie d'une longueur d'un mètre seront également exposés.

Clou du spectacle : L'une des plus grande pièce exposée sera un sous-marin d'une longueur d' 1,70 m (*réplique du film « das Boot »*).

Soyez nombreux, petits et grands à admirer les pièces de cette incroyable collection.

Entrée libre.



Ouverture de l'IR6 & Exposition

De 10h00 à 16h00

à l'IR6

L'association « Au Boum Coeur » vous propose une journée porte ouverte de l'abri d'infanterie IR6 dès 10h.

Exposition du CEN Alsace retraçant l'évolution de notre Espace Naturel Sensible du Jesselsberg

Buvette en continu.



Document Remis - Crédit photo : Michel WILT

Nos sentiers

Les différents sentiers, Casemates, Croix et Jesselsberg sont ouverts toute l'année pour des visites libres.

A vous d'en profiter pour le plaisir de la marche et de notre terroir.

Un devoir du villageois

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants.

Chaque riverain à la responsabilité d'entretenir un périmètre sur le trottoir devant son domicile afin d'éviter les éventuelles chutes dues à la présence de feuilles humides, neige ou verglas.

Il est donc nécessaire de réaliser différents types d'entretien :

- le désherbage ;
- le balayage des feuilles et autres détritux ;
- le nettoyage de la neige et du verglas ;
- la prévention des accidents avec la mise en place de sel, de sable, de cendres ou de sciures de bois.

Qu'en est-il des arbres et des haies ?

Chaque riverain doit élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure de voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachant pas les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie)



L'heure du conte

Tous les mardis
à la bibliothèque municipale
de Sultz les Bains à 17h 15.



Des histoires pour les enfants dès 3 ans.

En septembre 2024 :

Mardi : le 10, 17 et 24 septembre.

Les animations à venir

- ⇒ **22 septembre** : Ouverture de la bibliothèque de 14h à 18h dans le cadre des journées du patrimoine avec l'exposition « Maman, les petits bateaux... »
- ⇒ **18 octobre** : Soirée du goût vendredi 18 octobre à partir de 20h sur les spécialités alsaciennes, salées ou sucrées, avec vin et bière d'Alsace, en toute modération bien sûr.
- ⇒ **27 novembre** : Mercredi bricolage avec la réalisation d'un calendrier de l'Avent de 14h à 16h.
- ⇒ **En décembre** : Contesse Luciole raconte Noël !

Sans oublier la Soupe aux jeux et le bricolage de Noël !

Les dates exactes seront précisées dans les prochains bulletins communaux, annoncées à l'école et publiées sur Intramuros et Facebook.

Coordonnées de la Bibliothèque

Adresse : 8 rue des Sœurs
Tél : 03.69.32.35.91 (*aux horaires d'ouverture uniquement*)
Courriel : bibliotheque@sultz-les-bains.fr
D'autres photos sur le blog : bibliosultz.canalblog.com

Horaires d'Ouverture

Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 9h30 à 11h30
Vendredi de 17h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 11h30

Rentrée scolaire – Effectifs de notre école

Et voilà la rentrée ! Lundi 2 septembre, 67 enfants, répartis sur trois classes ont pris le chemin de l'école des Pins de Soultz-les-Bains.

En maternelle : 26 élèves

Chez Mme Florence TRAPPLER : Petite Section : 14 élèves
Moyenne Section : 6 élèves
Grande Section : 6 élèves

Les horaires de l'école sont les suivants :
Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 16h00



C'EST LA RENTREE, il est temps pour les enfants de reprendre le chemin de l'école. Petits & grands avaient également rendez-vous autour d'un petit déjeuner offert par la Municipalité pour démarrer la rentrée de manière positive.



En élémentaire : 41 élèves

Chez M. Thomas DELBET, Directeur CP : 8 élèves
CE1 : 9 élèves

Chez Mme Nathalie HUMMEL : CE2 : 6 élèves
CM1 : 9 élèves
CM2 : 9 élèves



Les cours d'enseignement religieux seront assurés par Mme Mathilde LEFEBVRE.

Bonne rentrée scolaire à tous, petits et grands.



3 Les (di)vins alsaciens

Reconnaisables à leurs bouteilles oblongues, les vins d'Alsace se distinguent de leurs concurrents français par d'autres particularités : une situation géographique favorable due à un ensoleillement unique en France et une histoire mouvementée qui permet, par exemple, au fameux Crémant de voir le jour. À consommer, naturellement, avec modération...



Quiz

Quand on décante un vin, quelle action accomplit-on ?

- A - On le mélange à de l'eau déminéralisée pour l'adoucir.
- B - On le transvase dans une carafe pour l'aérer.
- C - On le laisse à température ambiante pour le réchauffer.

Échevomot

Reliez chaque vin à sa région :

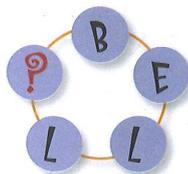
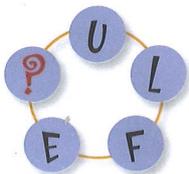
Entre-deux-mers ●	● Languedoc
Monbazillac ●	● Jura
Muscat de Rivesaltes ●	● Bordelais
Clairette de Die ●	● Loire
Sancerre ●	● Alsace
Arbois ●	● Sud-Ouest
Riesling ●	● Rhône

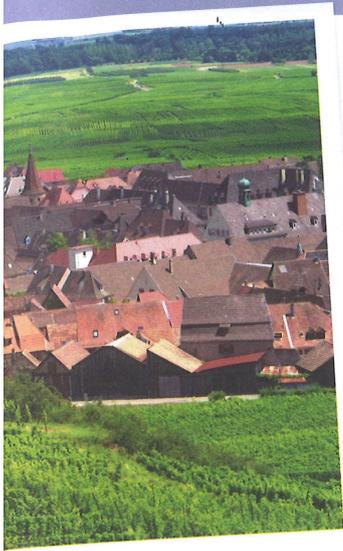
Cépages et terroirs

La plupart des cépages alsaciens sont spécifiques à la région et n'existent pas ailleurs. Le Gewürztraminer, le Sylvaner, le Riesling ou le Tokay en sont de bons exemples. Il faut dire qu'en Alsace, le climat est unique : le massif vosgien fait obstacle aux influences océaniques et garantit une très faible pluviométrie. La région est chaude, sèche, et les vignes bénéficient d'un ensoleillement propice à une maturation lente et subtile, exceptionnelle.

Roue de mots

Les mots, qui se lisent dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, sont amputés d'une lettre. Trouvez-les pour composer des mots ayant rapport avec le vin.





Le crémant

De 1870 à 1918, l'Alsace est allemande. Afin d'éviter de payer les droits de douane vers l'Allemagne, certaines maisons champenoises ont l'idée de s'installer en Alsace et d'y fabriquer un « champagne » élaboré avec les cépages du coin. Mais lorsque l'Alsace redevient française, elle doit se soumettre aux lois en vigueur, celle, notamment, interdisant l'utilisation du mot « champagne », réservé à la région éponyme. Ainsi apparaît le nom de Crémant, qui désigne un vin à mousse légère, « crémeuse ».

Mots cachés

14 mots ayant trait au vin et à la vigne se cachent dans cette grille. Saurez-vous les trouver ?

R	O	B	E	S	S	F	E	G
L	G	U	T	A	I	L	L	E
S	Y	L	V	A	N	E	R	C
O	U	L	A	R	I	D	I	R
L	X	E	F	O	Q	B	E	U
E	T	S	O	M	C	A	S	S
B	O	U	T	E	I	L	L	E
R	K	V	I	G	N	E	I	A
R	A	I	S	I	N	D	N	V
T	Y	G	C	E	P	A	G	E

1. **SYLVANER** 8.
2. 9.
3. 10.
4. 11.
5. 12.
6. 13.
7. 14.



Mots coupés

Rassemblez les syllabes trois par trois pour trouver trois mots ayant bien sûr trait au vin.



1.
2.
3.

Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir l'agenda prévisionnel de 2024.

Date	Horaires	Lieu	Animation - Organisateur
Vendredi 6 septembre	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Samedi 7 septembre	Entre 17h30 et 21h30	Etang de pêche	Pêche et Tartes flambées organisée par l'Association AAPPMA de Soultz-les-Bains
Dimanche 22 septembre	Information dans le BIC		Journée du Patrimoine
Dimanche 22 septembre	Information dans le BIC		Vélo-tour de la Com-Com
Samedi 5 octobre	14h00	Eglise Saint-Maurice	Chantier Nature participatif du CEN Alsace

Attention : cet agenda prévisionnel est susceptible d'évoluer au cours de l'année. Une mise à jour sera réalisée régulièrement dans les différents bulletins municipaux.

** Sur réservation pour le 18/08 auprès de M. Daniel REISSER au 06 31 41 01 26 ou M. Jean-Pierre HENG au 06 33 95 16 66

SOULTZ-LES-BAINS dans votre smartphone

- 1 CLIQUEZ SUR L'ICONE DE TÉLÉCHARGEMENT DES APPLICATIONS DE VOTRE TÉLÉPHONE
- 2 TAPEZ « INTRAMUROS » DANS VOTRE BARRE DE RECHERCHE ET TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
- 3 UNE FOIS L'APPLICATION OUVERTE RECHERCHER « SOULTZ-LES-BAINS »

SMARTPHONE ANDROID IPHONE

TELECHARGEZ

IntraMuros

LES SERVICES

Pour signaler un problème rencontré sur l'espace public, ou connaître les coordonnées des associations et commerces

LE JOURNAL

Pour consulter les actualités locales

L'AGENDA

Pour connaître les prochaines manifestations

DÉCOUVRIR

Pour vous renseigner sur les lieux touristiques

Suppléments

Vous trouverez au travers de ce Bulletin d'Information Communal trois suppléments, l'un dédié aux règles de stationnement, l'autre dédié au périscolaire et enfin le dernier dédié aux projets immobiliers en cours sur notre Commune.

Bonne lecture



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00
et le Mercredi de 14h00 à 17h00

Vous souhaitez un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint ? Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat au 03 88 38 10 24.

INFORMATIONS LÉGALES

Bulletin d'Informations Communales - n°339
Septembre 2024
Édité par la Mairie de Soultz les Bains
Directeur de la publication : Guy SCHMITT, Maire
Informations institutionnelles : www.soultz-les-bains.fr
Brèves / news : www.facebook.com/SoultzLesBains